

Document d'informations clés



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

La Française Rendement Global 2028 - action R C CHF H - FR0013439445

Produit

Produit : La Française Rendement Global 2028 - action R C CHF H

Code ISIN: FR0013439445

Initiateur : Crédit Mutuel Asset Management. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Crédit Mutuel Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Crédit Mutuel Asset Management est agréée en France sous le n° GP 97-138 et réglementée par l'AMF. De plus amples informations sont disponibles sur le site internet de la société de gestion, www.la-francaise.com ou www.creditmutuel-am.eu ou en appelant au + 33 1 44 56 10 00.

Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type de produit : Compartiment de la SICAV LA FRANÇAISE

Durée de vie du produit : 99 ans

Objectifs : L'objectif de l'OPC, de classification "Obligations et autres titres de créances internationaux" est d'obtenir sur la période de placement recommandée de 9 ans à compter de la date de création du fonds jusqu'au 31 décembre 2028, une performance nette de frais supérieure à celle des obligations à échéance 2028 émises par l'Etat français et libellées en EUR (OAT 0,75% à échéance au 25 mai 2028 - code ISIN FR0013286192), en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. La rentabilité éventuelle du fonds sera le fruit de la valorisation des coupons courus des obligations présentes en portefeuille et des variations de capital dues à la fluctuation des taux d'intérêt et des spreads de crédit. L'objectif de performance nette annualisée est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du fonds. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif de gestion du fonds tient compte de l'estimation du risque de défaut ou de dégradation de la notation d'un ou plusieurs émetteurs présents en portefeuille, du coût de la couverture du change et des frais de gestion de la société de gestion.

Indicateur de référence : OAT 0,75% à échéance au 25 mai 2028 à titre de comparaison. Le fonds n'a pas d'indice de référence. Le fonds est géré activement et de manière discrétionnaire.

Stratégie d'investissement :

Sensibilité : de 9 à 0 (décroissante dans le temps).

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations émises par des entités privées ou publiques. Le compartiment pourra investir dans des obligations dont la maturité peut aller jusqu'au 31 décembre 2029 et/ou des obligations à échéance plus longue, mais qui disposent d'une option de rappel anticipé (« call ») inférieure ou égale au 31 décembre 2028. Le fonds n'investira pas dans des obligations perpétuelles. Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille est investi jusqu'à 100% en obligations à taux fixe ou variable, autres titres de créances négociables et instruments du marché monétaires (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt) de tous secteurs économiques. Le portefeuille pourra investir jusqu'à 50% en obligations souveraines, en fonction des opportunités de marché.

L'univers d'investissement initial est construit à partir d'émetteurs publics membres de l'OCDE et/ou des pays hors OCDE (y compris les pays émergents) qui appartiennent à la réunion des indices J.P. Morgan GBI Global Hedged Euro Index et J.P. Morgan EMBI Global Diversified Hedged Euro Index, et d'émetteurs privés appartenant à l'indice BofAML Global High Yield (HW00). Les titres sont sélectionnés principalement au sein de ces univers ; ils peuvent également être sélectionnés, en dehors de ces univers, sur les marchés européens et internationaux (dont émergents), dans la limite de 10% des univers d'investissement sous réserve que ces titres disposent d'un score ESG supérieur au seuil d'exclusion en vigueur pour les univers d'investissement et répondent aux critères d'investissement du compartiment. Les critères d'investissement du compartiment détaillés ci-après sont analysés par La Française Sustainable Investment Research (ci-après, l'« Equipe de Recherche ESG ») de l'entité « La Française Group UK Limited » spécialisée dans les critères d'investissement responsable. Il est précisé qu'il existe un risque de conflits d'intérêts portant sur la fourniture de scores ESG avec le centre de recherche « La Française Sustainable Investment Research » de l'entité « La Française Group UK Limited » appartenant au groupe La Française. Afin de gérer cette situation, la société de gestion a mis en place et met à jour une politique de gestion des conflits d'intérêts ayant pour objectif l'identification et l'analyse des situations de conflits d'intérêts potentiels ainsi que l'enregistrement, la gestion et le suivi des situations de conflits d'intérêts. Par ailleurs la prestation de fourniture de scores ESG est intégralement régie par la société de gestion. Les émetteurs sont soumis aux mêmes exigences indépendamment de leur appartenance, ou non, à l'indice.

Chaque émetteur privé ou public se voit attribuer un score de zéro (le pire) à 10 (le meilleur). Le processus d'investissement se fait selon une approche d'intégration ESG avec un engagement significatif dans la gestion. La part des émetteurs analysés au titre de ces critères ESG dans le portefeuille est supérieure à 90% des titres en portefeuille. Ensuite, sont écartés 20% des émetteurs privés et 20% des émetteurs publics dont les scores ESG sont les plus faibles de l'univers d'investissement initial couvert.

L'Equipe de Recherche ESG est dépendante de la qualité des informations collectées et de la transparence des émetteurs. Le risque de change des titres non libellés en EUR est systématiquement couvert. Les émissions (ou à défaut les émetteurs) sont Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- (Standard&Poors) ou Baa3 (Moody's) ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et/ou émissions High Yield (à caractère spéculatif) (notation inférieure à BBB- ou Baa3 ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). L'investissement en titres sans notation n'est pas autorisé. La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit.

Le fonds pourra avoir recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme, négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, sont utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille sur les marchés à terme de taux et/ou de crédit et dans un but de couverture uniquement sur les marchés de change à terme : futures, forwards, options, swaps de taux, swaps de change, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacent, CDS sur indice), options sur CDS (dans la limite de 15% de l'actif net),

Non Deliverable Forward. Le fonds pourra avoir recours à des Total Return Swap dans la limite de 25% de l'actif net.

Le profil de risque du fonds variera dans le temps, l'exposition aux différents facteurs de risque décroissant jusqu'à l'échéance de la stratégie d'investissement. A l'approche de l'échéance du fonds, la société de gestion opéra, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit pour la fusion avec un autre OPCVM soit pour la liquidation du fonds, sous réserve d'agrément AMF.

Le Fonds promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR).

A titre d'exemple, les critères retenus pour analyser les émetteurs privés sont :

- Sur le plan Environnemental : l'intensité carbone et la gestion des déchets, etc...
- Sur le plan Social : la formation du personnel, le dialogue social, etc...
- Sur le plan de la Gouvernance : la structure du management et la relation avec les actionnaires, la politique de rémunération, etc...

A titre d'exemple, les critères retenus pour analyser les émetteurs publics sont :

- Sur le plan Environnemental : le degré d'exposition aux catastrophes naturelles, etc...

- Sur le plan Social : le taux de développement humain des pays du monde à travers l'indice de développement humain, etc...
- Sur le plan de la Gouvernance : la qualité de la gouvernance d'un pays à travers l'indicateur de Gouvernance mondiale (WGI), etc...

Les derniers prospectus, la dernière valeur liquidative des actions, le rapport annuel et le document d'information périodique des actions du fonds : Les documents légaux sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : www.la-francaise.com et/ou www.creditmutuel-am.eu. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com. Toute information supplémentaire est communiquée par le Service Client Produits nominatifs via les coordonnées suivantes : serviceclient@la-francaise.com.

Investisseurs de détails visés :

Tous souscripteurs, dont les investisseurs souscrivant via des distributeurs fournissant un service de conseil non indépendant au sens de la réglementation MIF2 ou de Réception Transmission d'Ordres (RTO) avec services

L'OPC n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person.

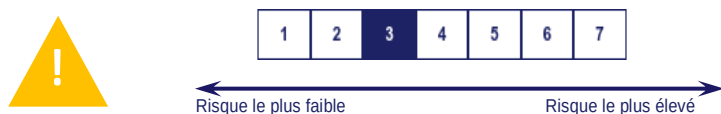
Dépositaire : Le Dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas S.A., située au 9, rue du Débarcadère 93500 PANTIN (le "Dépositaire"). BNP Paribas S.A., immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 662 042 449 est un établissement agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) et soumis au contrôle de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), dont le siège social est à Paris 9ème, 16 Boulevard des Italiens.

Autres informations :

Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés). **Le fonds sera fermé à la souscription le 30 juin 2025 après 11 heures.** A compter de cette date, seules les souscriptions précédées d'un rachat effectué le même jour pour un même nombre d'actions, sur la même valeur liquidative et par un même actionnaire pourront être transmises. Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

🔍 Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31 décembre 2028.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques importants pour la SICAV non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de crédit ;
- Risque de contrepartie ;
- Risque de liquidité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période d'investissement recommandée : 31/12/2028 Exemple d'investissement : 10 000 CHF		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 31/12/2028
Scénarios			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 490 CHF	6 990 CHF
	Rendement annuel moyen	-25,08 %	-6,59 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 910 CHF	8 530 CHF
	Rendement annuel moyen	-20,87 %	-2,97 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 920 CHF	11 400 CHF
	Rendement annuel moyen	-0,80 %	2,53 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 820 CHF	12 960 CHF
	Rendement annuel moyen	18,15 %	5,06 %

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit, calculées sur un minimum de 10 ans de données. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre: 08/2021 et 09/2023.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre: 06/2015 et 09/2020.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement entre: 01/2016 et 04/2021.

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 31/12/2028, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 CHF.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

🔍 Que se passe-t-il si Crédit Mutuel Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

🔍 Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %), que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que vous avez investi 10 000 CHF.

Investissement : 10 000 CHF	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 31/12/2028
Coûts totaux	523 CHF	1 743 CHF
Incidence des coûts*	5,29 %	2,96 %

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,49 % avant déduction des coûts et de 2,53 % après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coût d'entrée	3,00 % maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement, n'incluant pas les coûts de distribution de votre produit. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	jusqu'à 300 CHF
Coût de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 CHF
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,17 % maximum de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	113 CHF
Coûts de transaction	1,12 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	109 CHF
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 CHF

🕒 Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 31/12/2028

Possibilités et conditions de désinvestissement avant l'échéance : Les rachats sont centralisés chaque jour (J) auprès de La Française AM Finance Services à 11h00 et sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative, avec règlement en J+2 (jours ouvrés). Le fonds sera fermé à la souscription le 30 juin 2025 après 11 heures. A compter de cette date, seules les souscriptions précédées d'un rachat effectué le même jour pour un même nombre d'actions, sur la même valeur liquidative et par un même actionnaire pourront être transmises.

🗉 Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter le service clientèle du Groupe La Française au 128 boulevard Raspail 75006 PARIS (reclamations.clients@la-francaise.com), par téléphone au +33 (0)1 53 62 40 60, ou utiliser le lien du site internet : <https://www.la-francaise.com/fr/service-clientele/>

📄 Autres informations pertinentes

Teneur de compte : BNP Paribas S.A.

Forme juridique : Sicav

Le fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales (Article 8 SFDR).

Les informations relatives à la prise en compte dans la politique d'investissement des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de Gouvernance) sont disponibles sur le site internet suivant : www.la-francaise.com et figureront dans le rapport annuel.

De plus amples informations concernant l'inclusion de critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de qualité de la Gouvernance) dans la politique d'investissement appliquée par la Société de gestion, la charte sur l'investissement durable, le rapport de stratégie climatique et responsable, la politique d'engagement et d'exclusion, peuvent également être consultées en ligne sur le site internet suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/nous-connaître/nos-expertises/linvestissement-durable>.

Les performances passées de votre produit représentées sous forme graphique sont disponibles sur simple demande et gratuitement auprès de la société de gestion ou sur les sites : www.creditmutuel-am.eu et/ou www.la-francaise.com. Vous pouvez les obtenir gratuitement en le demandant à serviceclient@la-francaise.com.

Valeur liquidative et autres informations pratiques : locaux de la société de gestion et/ou www.la-francaise.com et/ou www.creditmutuel-am.eu

En cas de litiges relevant des services d'investissements et des instruments financiers, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.